Les communes concernées

Achères

Andrésy

Chanteloup les Vignes

Carrières sous Poissy

Conflans Sainte Honorine

Maurecourt

Médan

Les Alluets le Roi

Orgeval

Poissy

Villennes sur Seine

Attention !

Il s'agit du lieu de vie de la personne et du lieu d'exercice du professionnel

Comment ?

Un mail est envoyé aux professionnels du secteur pour informer de la date de la prochaine commission. Une fiche de saisine vous sera mise en pièce jointe, permettant à tout porteur de saisir la commission.

Les prochaines commissions

Jeudi 6 juin 2019 de 14 h à 17 h

Mardi 10 septembre 2019 de 9 h à 12 h

Jeudi 12 décembre 2019 de 14 h à 17 h

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la MAIA Yvelines Nord-Ouest Seine Aval au 01.34.74.17.58 ou par mail à l'adresse suivante : maia@alds.org

MAIA
Yvelines Nord Ouest
Seine Aval
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

COMMISSION D'APPUI A LA COORDINATION

Vous accompagnez une personne de plus de 60 ans?

Vous rencontrez des difficultés autour de cette situation?

La « commission d'appui à la coordination » n'a pas pour mission de trouver la solution concrète à la résolution de la problématique d'une personne âgée. Elle n'est pas le lieu d'une synthèse de la situation.

Elle est un espace de concertation autour des situations complexes gérontologiques du territoire qui a pour objectifs principaux :

- Optimiser la coordination et la concertation des intervenants à domicile auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, résidant sur le territoire,
- Encourager la coresponsabilité des acteurs en proposant un lieu d'écoute et d'échanges entre les professionnels du secteur gérontologique intervenant sur une même situation complexe,
- Établir des préconisations ou des orientations potentielles en rapport avec la situation évoquée,
- Participer à l'analyse des ruptures de territoire, contribuer au diagnostic territorial et à l'amélioration des parcours.

Pour qui?

La commission est ouverte à tout professionnel du champ social, médico-social et sanitaire intervenant auprès d'une personne âgée de plus de 60 ans, qui se retrouve en difficulté, à un moment donné, dans l'accompagnement d'une situation, du fait de sa complexité.

Facteurs aggravants qui rendent la situation complexe :

- ◊ Problèmes de santé,
- ◊ Difficultés socio-administratives,
- ◊ Problématiques familiales,
- ◊ Situation d'isolement
- ◊ Multiplicité des intervenants,
- ◊ Problématiques de maltraitance,
- ◊ Refus de la personne.

Quels moyens?

La fréquence :

La commission se réunit en alternance un mardi et un jeudi

après-midi, tous les trimestres

Le lieu :

Salle de réunion sur la commune de Poissy

LES MEMBRES PERMANENTS PRÉSENTS :

- PAT Seine Aval
- MAIA Yvelines Nord-Ouest Seine Aval
- Établissement de santé : Médical, social/paramédical
- Secteur d'Action Social
- CCAS
- EHPAD
- Réseau de santé
- SSAD/SSIAD
- Juriste du point d'Accès aux Droits